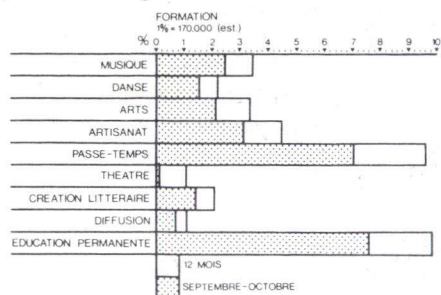


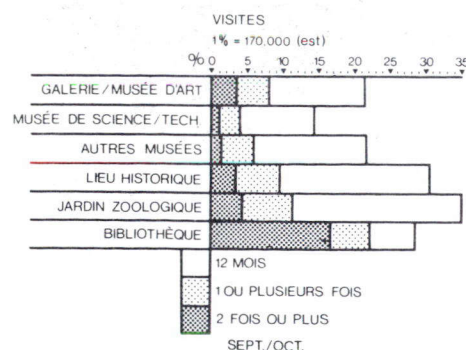
suivi des cours pendant leurs moments de loisir durant les 12 mois avant l'enquête; 8 p.c., soit 1,3 million de la population de référence, ont mentionné avoir suivi un cours en juillet-août dans au moins une des disciplines énumérées dans le questionnaire, comparativement à 10 p.c. en septembre-octobre (coincidant avec la rentrée des classes). Le graphique ci-dessous montre les taux de participation pour les 12 mois précédant l'enquête, et la partie ombrée montre les taux pour la période de septembre-octobre.



*Proportion des répondants qui ont suivi un cours dans les disciplines énumérées durant les 12 mois avant l'enquête et durant la période de septembre-octobre 1975. (N.B.: le taux moyen de non-réponse pour ces questions était de 12 p.c.).*

### Visites à des centres culturels

Visiter un musée ou un autre endroit semblable constitue une activité plus accommodante car elle n'exige pas d'horaire restrictif pré-établi. On doit donc s'attendre à obtenir des taux de participation plus élevés que ceux des activités exigeant une formation spéciale ou une participation active. Le nombre de visites effectuées permet cependant d'avoir une idée de l'intérêt manifesté envers l'endroit visité. Le graphique ci-dessous, montre trois



*Proportion des répondants ayant visité un centre durant les 12 mois avant l'enquête et de ceux ayant fait une ou plusieurs visites en septembre-octobre 1975. (N.B.: le taux moyen de non-réponse pour ces questions était de 13 p.c.).*

types de pourcentages: la proportion des répondants qui ont fait au moins une visite au cours des 12 mois précédant l'enquête, la proportion de ceux qui ont fait une seule visite en septembre-octobre et, enfin, ceux qui ont fait plus d'une visite durant ces deux mois.

### Revenu familial et loisirs

Les données nous ont permis de calculer le revenu familial approximatif des participants. Les tableaux basés sur cette variable ont établi un rapport inversement proportionnel entre le revenu familial et le temps consacré à l'écoute de la télévision. Ce lien était surtout évident aux deux extrémités de l'échelle sociale: les familles gagnant un revenu plus élevé (\$20 000 ou plus par année) avait tendance à y consacrer moins de temps tandis que celles à revenu plus faible (\$10 000 ou moins par année) y consacraient plus d'heures loïsibles (15 heures et plus par semaine).

D'une façon générale, les résultats montraient que les familles à plus haut revenu participaient davantage à toutes les activités examinées par le questionnaire. Les différences les plus marquées apparaissaient au niveau des arts classiques et des cours de formation suivis pendant les heures de loisir.

### Âge et cinéma

L'assistance à des projections de films commerciaux était fortement concentrée chez les jeunes. Ainsi, 70 p.c. des répondants âgés de 44 ans et plus n'y avaient pas assisté une seule fois pendant l'année précédant l'enquête, tandis que la proportion n'était que de 15 p.c. chez les 17 à 24 ans. On a estimé que 400 000 Canadiens de 17 à 24 ans ont fréquenté des cinémas commerciaux cinq fois ou plus en septembre-octobre.

*(Étude sur les loisirs au Canada 1975, est disponible à la Division des publications du ministère des Approvisionnements et Services, à Ottawa.)*

### Douze boursiers à l'UQAM

Douze étudiants de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) sont au nombre des boursiers du Conseil des Arts du Canada pour l'année courante. Neuf étudiants en maîtrise ont reçu une bourse de doctorat d'une valeur de 6 000\$ à 7 000\$ (renouvelable) et trois bacheliers se sont vu accorder des bourses spéciales de maîtrise d'une valeur de 6 000\$.

### Conférence des premiers ministres des provinces

À la Conférence des premiers ministres provinciaux qui s'est tenue les 18 et 19 août à St. Andrews (N.-B.) neuf provinces n'ont pas accepté la proposition du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, de signer des accords de réciprocité en matière d'enseignement. Par contre, ces neuf provinces ont publié une déclaration commune par laquelle elles s'engagent à faire tout ce qu'elles peuvent pour offrir l'enseignement en français, là où le nombre d'élèves francophones le justifiera.

Chaque premier ministre doit demander un rapport en ce sens à son ministre de l'Éducation et, d'ici six mois, les provinces feront connaître les programmes qu'elles adopteront pour offrir l'enseignement dans la langue du groupe minoritaire.

En plus de la protection des droits des minorités, le chômage et les problèmes économiques ont été les principaux thèmes de discussion de la Conférence de St. Andrews.

### M. Drury est nommé représentant spécial

Le premier ministre a annoncé que M. Charles M. Drury a été nommé représentant spécial pour l'Évolution constitutionnelle dans les Territoires du Nord-Ouest. M. Drury soumettra au premier ministre des rapports périodiques au sujet de ses consultations systématiques avec les dirigeants de l'Administration territoriale, des collectivités septentrionales et des groupes autochtones; au sujet de mesures susceptibles d'accélérer et d'améliorer le mode de gouvernement représentatif et responsable dans les Territoires.

M. Drury a beaucoup voyagé dans toutes les régions du Nord et apporte à ce poste une longue expérience de treize ans à titre de ministre de la couronne et de six ans en tant que membre du Conseil des Territoires du Nord-Ouest. Il a également occupé successivement les postes de ministre de la Production de défense, ministre de l'Industrie, ministre du Commerce, ministre des Travaux publics et ministre d'État aux sciences et à la technologie en même temps que responsable du Conseil de recherches du Canada (jusqu'en septembre 1976).